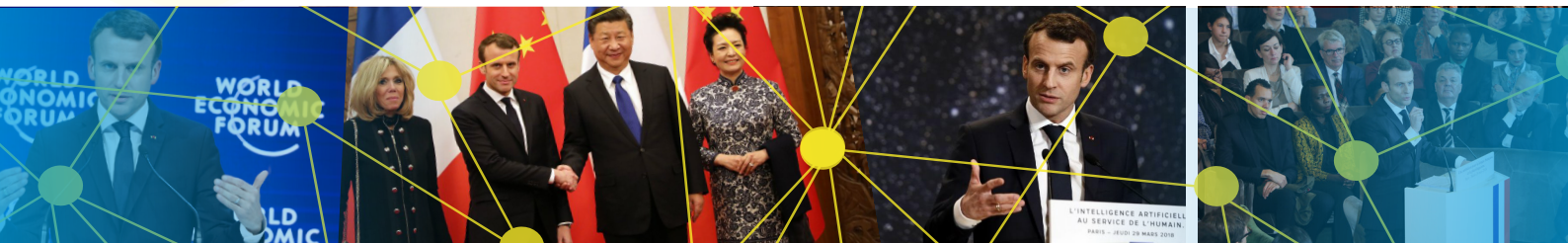




Où en sont les promesses de campagne d'Emmanuel Macron?

Janvier - Mars 2018



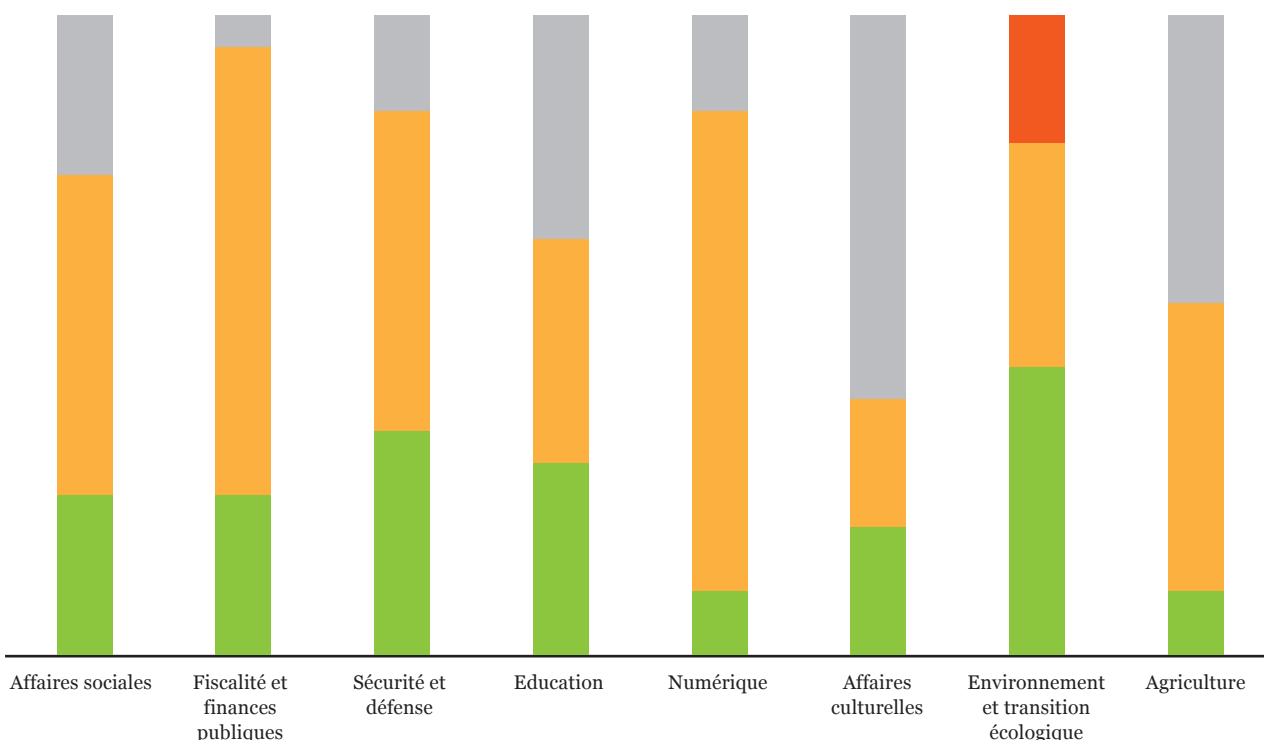
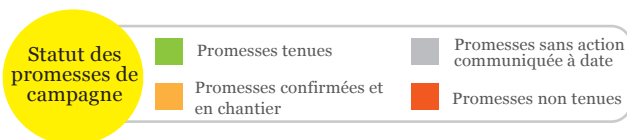
En 2017, les français ont élu Emmanuel Macron tout en lui assurant une majorité absolue à l'Assemblée Nationale afin qu'il puisse librement mettre en oeuvre son programme.

Si l'action de l'exécutif est dans l'ensemble en ligne avec le programme de campagne; le niveau d'avancement est très variable en fonction des différents chantiers.

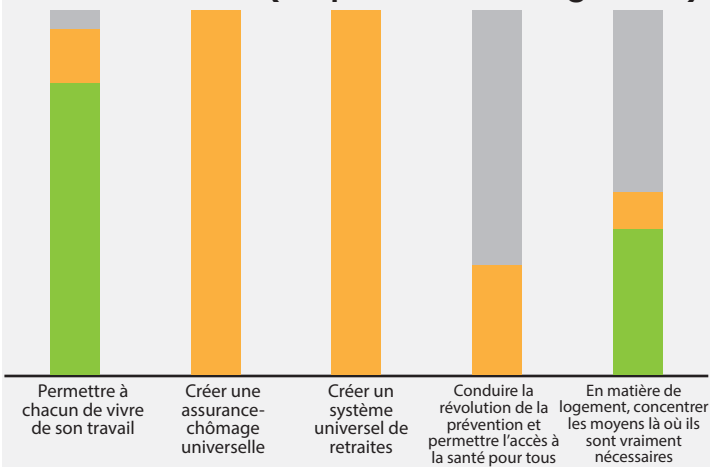
Ainsi d'un côté, les mesures sur la réforme du code de travail, sur la fiscalité, la mise en route de la transition écologique, ou encore l'investissement dans le numérique ont déjà été entamées quand de l'autre les promesses sur la santé, le logement, l'éducation ou la culture doivent encore faire l'objet d'actions concrètes.

Argo vous propose de revenir, chaque mois, sur la réalisation des promesses de campagnes d'Emmanuel Macron. Ce document est une synthèse d'analyses thématiques que nous publions mensuellement sur notre site. Pour accéder aux versions détaillées par thématiques, il vous suffit de cliquer [ici](#), ou à la fin du texte qui vous intéresse.

Cette série d'Argo Eclairages est réalisée par Julia Clavel, Clara Delmas, Mathieu Di Cristo, Stean Djene, Hugo Naulot et Clément Roye



Affaires sociales (emploi, santé et logement)

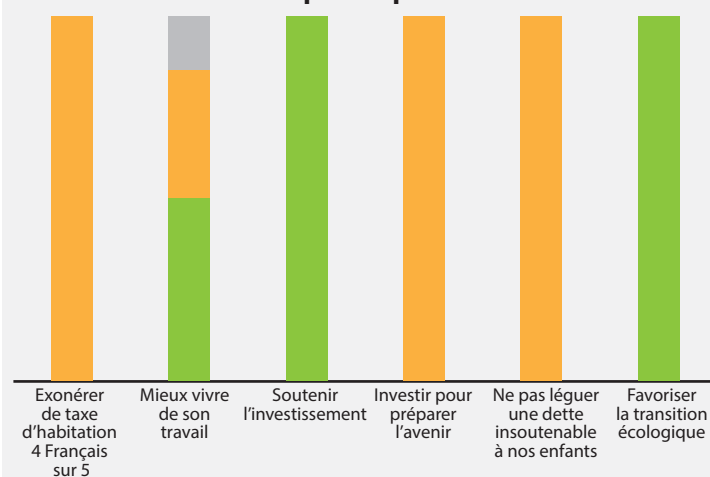


Depuis son élection, certains engagements pris pendant la campagne ont bien été respectés : la réforme du Code du Travail a été portée dès l'été 2017 tandis que l'exonération (progressive) de la taxe d'habitation pour 80% des français est actée. En matière d'assurance-chômage, à défaut d'universalité, le gouvernement a confirmé qu'il élargirait l'assurance chômage aux indépendants en liquidation et, sous conditions, aux salariés qui démissionnent en vue d'une reconversion.

Quand à la création d'un système de retraite unique ainsi que sur les engagements de santé, ces derniers doivent encore faire l'objet d'actions concrètes.

[lire la suite](#)

Fiscalité et finances publiques

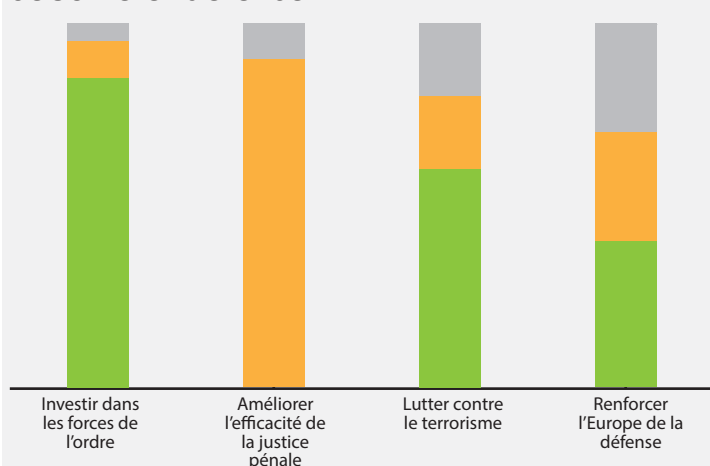


La plupart des engagements en matière de fiscalité et de finances publiques ont trouvé une traduction dans la loi finances pour 2018, la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, et la loi de financement de la sécurité sociale: réforme de la fiscalité du capital, suppression de la taxe d'habitation, allègement des charges sociales, etc.

Certains de ces engagements ne seront mis en œuvre que progressivement, ou dépendront d'une large gamme de facteurs (notamment les objectifs de déficit ou d'investissements), il faudra donc attendre pour confirmer leur réalisation. Enfin, le calendrier de quelques mesures n'est pas encore défini (exonération de cotisations sur les heures supplémentaires, individualisation de l'impôt sur le revenu).

[lire la suite](#)

Sécurité et défense

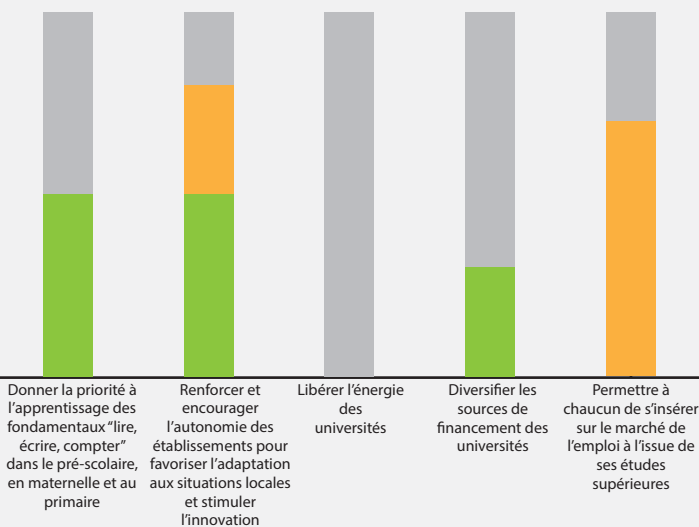


Qu'il s'agisse de la modernisation des services de sécurité, de la création de la police de sécurité du quotidien, du renforcement de l'effectivité de la justice pénale, de la prévention de la radicalisation ou de la coopération européenne en matière de défense, de nombreuses mesures ont été engagées conformément aux promesses du candidat Macron.

En revanche, la création d'un service militaire obligatoire est encore problématique et sa réalisation est en question.

[lire la suite](#)

Education

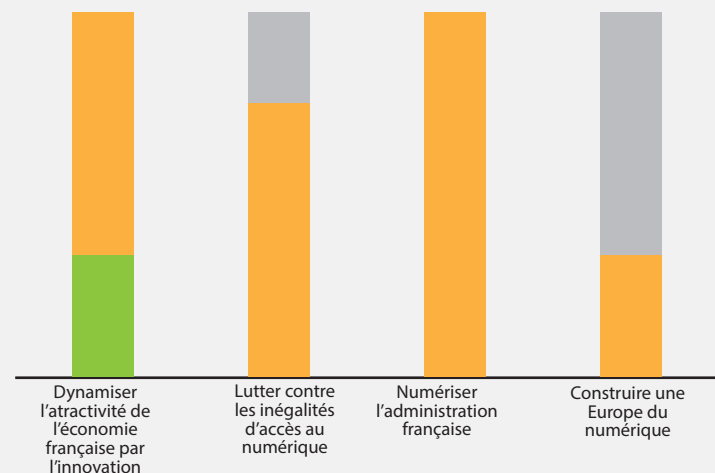


Plusieurs engagements de campagne d'Emmanuel Macron ont déjà été mis en œuvre, à savoir l'amélioration de l'apprentissage des fondamentaux et le développement de l'autonomie des établissements scolaires. Par ailleurs, les principaux axes constitutifs de la réforme du Baccalauréat ont été dévoilés par Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, le 14 février 2018. Enfin, le projet de loi portant réforme de l'accès à l'université a été voté par le Parlement le 15 février 2018, ouvrant la voie au déploiement effectif de premières mesures dès la rentrée 2018.

Cependant de fortes interrogations demeurent quant aux universités pour lesquelles peu de mesures ont pour l'instant confirmé les promesses du candidat Macron qui souhaitait les rendre plus libres, diversifier leurs sources de financement et clarifier leurs débouchés pour les étudiants.

[lire la suite](#)

Numérique

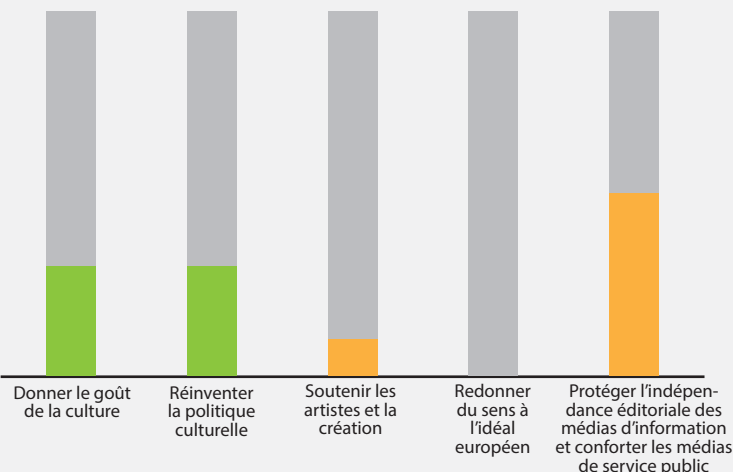


Le numérique a pour l'instant été une priorité du Gouvernement qui souhaite s'appuyer dessus pour dynamiser l'économie française et réduire les dépenses de l'Etat. Dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI), 4,6 milliards d'euros seront investis dans les secteurs innovants (intelligence artificielle, blockchain...), et 9,3 seront consacrés à la numérisation de l'administration.

Emmanuel Macron a déjà lancé un grand nombre de réformes numériques promises : le Gouvernement a déjà créé un fonds pour l'industrie et l'innovation de 10 milliards d'euros et s'est engagé à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, à numériser 100% des démarches administratives et à créer une agence européenne pour l'innovation de rupture.

[lire la suite](#)

Affaires culturelles

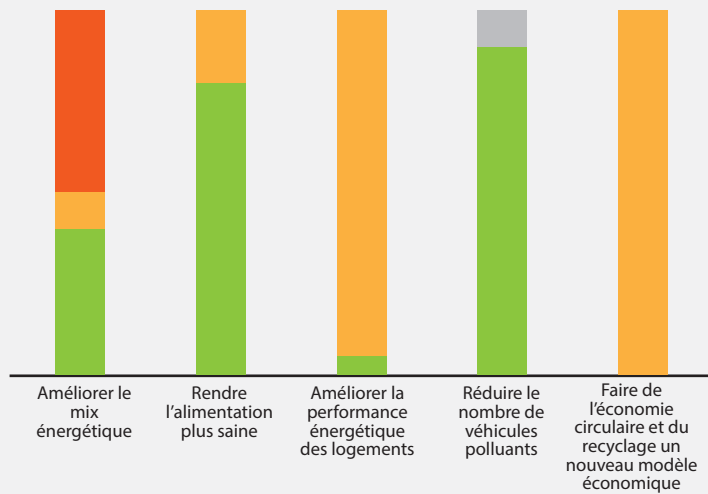


Durant la campagne, Emmanuel Macron avait livré sa vision d'une politique culturelle ambitieuse notamment adossée à des engagements forts : donner le goût de la culture, soutenir les artistes, protéger l'indépendance éditoriale des médias d'information... tout en maintenant le budget alloué à la culture.

À ce stade, le bilan demeure contrasté car force est de constater que le chantier Culture est en retrait par rapport à d'autres pans du programme du candidat Macron dans la première année de son exercice du pouvoir. Si le budget a effectivement été maintenu, le déploiement du Pass Culture officiellement programmé et les travaux préparatoires à la réforme de l'audiovisuel public initiés ; beaucoup de mesures n'ont pas fait l'objet d'annonces claires de l'exécutif à ce stade et restent à entreprendre.

[lire la suite](#)

Environnement et transition écologique

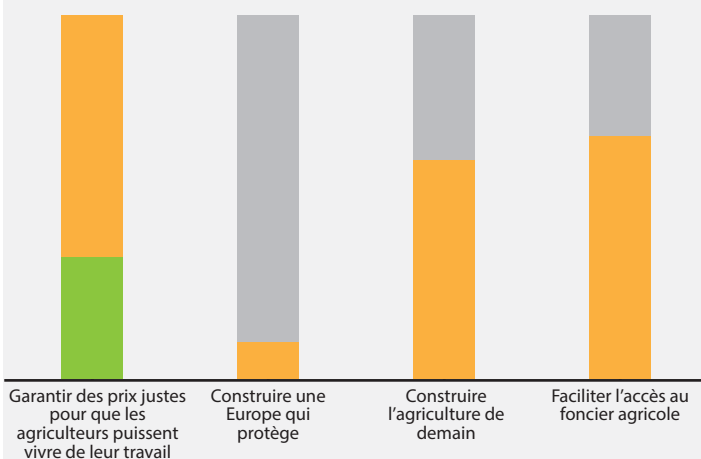


Si les principaux engagements écologiques ont été confirmés dès juillet 2017 dans le cadre du Plan Climat et leur financement clarifié dans le Grand Plan d'Investissement (dont 20 des 57 milliards d'euros sont alloués à la transition écologique), leur application reste pour l'instant contrastée.

Le Gouvernement a effectivement bien avancé sur les chantiers d'amélioration du mix énergétique (entre énergies fossiles, renouvelables et le nucléaire), de la performance énergétique des logements ou encore de fiscalité des véhicules polluants ; mais le renoncement sur l'atteinte des 50% d'énergie nucléaire d'ici 2025 ou encore les incertitudes sur la réforme de l'agriculture viennent contraster le bilan à date.

lire la suite

Agriculture



Emmanuel Macron a détaillé sa stratégie pour l'agriculture lors d'un discours prononcé au marché de Rungis le 11 octobre 2017, réitérant ses engagements de campagne (redonner la main aux producteurs dans la construction des prix, penser une « nouvelle France agricole », améliorer la Politique Agricole Commune). Le 22 février, il s'est également exprimé devant 1000 jeunes agriculteurs à l'Elysée, afin de confirmer son engagement pour l'avenir du monde agricole.

Le Président de la République a entamé une réforme des relations commerciales entre producteurs et distributeurs, mais un grand nombre des propositions formulées pour protéger les agriculteurs ne sont pas encore matérialisés.

lire la suite

Avis au lecteur :

- Ce papier évalue uniquement la concordance entre le programme écrit du candidat et ses actes depuis sa prise de fonction. Il n'a pas vocation à porter de jugement de valeur sur la politique menée par Emmanuel Macron en elle-même.
- Ce papier détaille l'avancement à date du gouvernement mais il est à garder à l'esprit que le programme doit être jugé sur 5 ans et peut donc encore être mis en oeuvre d'ici 2022.
- Il s'agit là d'une synthèse résumant plusieurs articles, que vous pouvez retrouver sur notre site : www.argothinktank.org
- Nous avons pris le parti de couvrir un nombre ciblé de thématiques et qui ne rend donc pas intégralement compte de l'action menée par le chef de l'Etat.
- Enfin, ces analyses ont été rédigées en fin Janvier 2018, des développements sont susceptibles d'avoir fait évoluer la situation.